*Monde diplomatique* Buenos Aires

Pierre Dardot et Christian Laval

**Anatomie du nouveau néolibéralisme**

Le coup de tonnerre de l’élection de Trump aux Etats-Unis en novembre 2016, puis le référendum sur le Brexit en mars 2017, ont eu une forte résonance symbolique : le fait que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, qui ont été des terres d’élection du néolibéralisme aux temps de Thatcher et de Reagan, paraissent lui tourner le dos par une réaction nationaliste, voilà qui a fortement marqué les esprits. Par le passé le néolibéralisme a souvent été associé à l’ « ouverture », au « progrès », aux « libertés individuelles », à l’« Etat de droit ». Il se conjugue aujourd’hui avec la fermeture des frontières, l’érection des « murs », le culte de la nation et de la souveraineté de l’Etat, l’offensive ouverte contre les droits de l’homme accusés de mettre en péril la sécurité. Comment cette métamorphose est-elle possible et quelle signification lui donner?

 **Néolibéralisme et fascisme**

Non content de se nourrir des crises économiques et sociales qu’il engendre, le néolibéralisme se nourrit à présent des réactions d’hostilité politique qu’il suscite. Cette mutation affecte tous les gouvernements, de plus en plus nombreux, qui manifestent des tendances nationalistes, autoritaires, et xénophobes. L’essentiel est que ces gouvernements ne contestent nullement le néolibéralisme comme mode de pouvoir. Bien au contraire, ils allègent l’impôt pour les plus riches, diminuent les aides sociales, accélèrent les dérégulations, notamment en matière financière ou écologique, et assument pleinement le caractère absolutiste et hyperautoritaire du néolibéralisme.

Il nous faut éviter deux erreurs. La plus ancienne consiste à confondre le néolibéralisme avec « le « retour à Adam Smith » ou, pire encore, la « fin de l’État ». Or le néolibéralisme est un mode de gouvernement très actif, qui n’a pas grand chose à voir avec l’État minimal du libéralisme classique. Ce qui est nouveau, c’est que l’antidémocratisme foncier du néolibéralisme se traduit aujourd’hui par une mise en question de plus en plus ouverte et radicale des principes et des formes de la démocratie libérale elle-même.

La seconde erreur, la plus récente, consiste à expliquer que nous avons affaire à un nouveau « fascisme néolibéral », ou encore à un « moment néofasciste du néolibéralisme »[[1]](#footnote-1). Mais peut-on amalgamer dans un même phénomène politique « la montée des extrêmes droites et la dérive autoritaire du néolibéralisme » ? L’assimilation est évidemment problématique : comment identifier sinon par une analogie superficielle « l’État total » si caractéristique du fascisme et la diffusion du modèle du marché et de l’entreprise dans l’ensemble de la société ? Le risque est alors de « noyer » des phénomènes à la fois complexes et singuliers dans des généralisations peu pertinentes qui ne peuvent à leur tour que produire un désarmement politique.

Pour Henry Giroux, par exemple, le « fascisme néolibéral » est une « formation économique-politique spécifique ». Selon lui, le fascisme s’appuie sur des « passions mobilisatrices » que l’on retrouve dans le « fascisme néolibéral » : amour du chef, hyper-nationalisme, fantasmes racistes, mépris pour ce qui est « faible », « inférieur », « étranger », dédain des droits et de la dignité des individus, violence à l’égard des opposants, etc.[[2]](#footnote-2) Paxton lui-même admet que « Trump reprend plusieurs motifs typiquement fascistes » mais il y voit surtout les traits plus communs d’une « dictature ploutocratique »[[3]](#footnote-3). Car il existe de grandes différences avec le fascisme : pas de parti unique, pas d’interdiction de toute opposition et de toute dissidence, pas de mobilisation et d’enrégimentement des masses dans des organisations hiérarchiques obligatoires, pas de corporatisme professionnel, pas de liturgies d’une religion séculière, pas d’idéal de « citoyen soldat » totalement dévoué à l’État total, etc.[[4]](#footnote-4) A cet égard, tout parallèle avec la fin des années 1930 aux USA est trompeur, en dépit de la reprise par Trump du slogan « *America first* », le nom donné par Charles Lindbergh à l’organisation fondée en octobre 1940 pour promouvoir une politique isolationniste contre l’interventionnisme de Roosevelt. Nous ne vivons pas en effet un « moment polanyen », comme le croit Robert Kuttner, caractérisé par la reprise en main des marchés par les pouvoirs fascistes devant les ravages du laisser faire[[5]](#footnote-5). C’est en un sens tout le contraire, et c’est bien plus paradoxal. Trump se veut le champion de la rationalité entrepreneuriale, y compris dans sa façon de conduire sa politique tant intérieure qu’extérieure. Nous vivons le moment où le néolibéralisme secrète de l’intérieur une forme politique originale qui combine autoritarisme anti-démocratique, nationalisme économique et rationalité capitaliste élargie.

**Le nouveau néolibéralisme**

Ce que nous appelons ici « nouveau néolibéralisme » a ceci d’original qu’il instrumentalise la crise de la démocratie libérale-sociale qu’il a lui-même provoquée en canalisant le ressentiment de couches entières de la population contre cette même démocratie. Toutes les formes nationales de néolibéralisme sont concernées par cette transformation. Le néolibéralisme n’est pas un conservatisme. C’est un paradigme gouvernemental dont le principe est la guerre contre les structures « archaïques » et les forces « rétrogrades » qui résistent à l’extension de la rationalité capitaliste. L’un de ses leviers préférés est encore d’utiliser les voies de la « légalité », voire de la constitutionnalisation, de manière à rendre toujours plus irréversible le cadre dans lequel tous les « acteurs » doivent jouer. Le phénomène, quelles que soient ses variantes nationales, est général : c’est à l’intérieur du cadre formel du système politique représentatif que se mettent en place des dispositifs anti-démocratiques d’une redoutable efficacité corrosive.

Mais n’est-il pas exagéré de mettre toutes les formes de néolibéralisme « dans le même sac » d’un « nouveau néolibéralisme » ? Il existe des tensions très fortes au niveau mondial ou au niveau européen entre ce qu’il faut bien appeler des types nationaux différents de néolibéralisme. On ne peut assimiler sans doute Trudeau, Merkel ou Macron avec Trump, Erdogan, Orban ou Salvini. Les uns restent encore attachés à une forme de concurrence commerciale supposée « loyale », quand Trump a décidé de changer les règles de la concurrence en transformant cette dernière en guerre commerciale au service de la « grandeur de l’Amérique » ; les uns respectent encore en paroles les droits de l’homme, la division des pouvoirs, la tolérance et l’égalité en droits des individus quand les autres n’en ont cure ; les uns entendent avoir une attitude « humaine » à l’égard des migrants (certains fort hypocritement), quand les autres ne se font aucun scrupule de les renvoyer. Il faut donc faire droit à une *diversification* du modèle néolibéral. Macron s’est présenté comme le rempart face au populisme d’extrême droite de Marine Le Pen, comme son apparente antithèse. Apparente, car Macron et Le Pen, s’ils ne sont pas identiques, sont en réalité parfaitement *complémentaires*. L’un joue les remparts quand l’autre endosse les habits de l’épouvantail, ce qui permet au premier de se présenter comme le garant des libertés et des valeurs humaines. Au besoin, comme c’est le cas aujourd’hui dans la préparation des élections européennes, Macron s’emploie-t-il à durcir artificiellement le supposé clivage entre partisans de la « démocratie libérale » et partisans de la « démocratie illibérale » à la manière d’Orban, pour mieux présenter l’Union européenne comme étant en elle-même du côté de la démocratie libérale.

**Le cas Macron**

Mais on n’a peut-être pas suffisamment perçu le *style populiste* de Macron, qui a pu sembler une pure mascarade de la part d’un pur produit de « l’élite » politique et financière française. La dénonciation du « vieux monde » des partis, le refus du « système », l’évocation rituelle du « peuple de France », tout cela était peut-être assez superficiel voire grotesque, mais n’en a pas moins donné à voir l’utilisation d’une méthode qui caractérise justement le nouveau néolibéralisme, celui de la récupération de la colère contre le système néolibéral. Mais le macronisme n’avait pas l’espace politique pour jouer longtemps cette musique. Il est vite apparu pour ce qu’il était et pour ce qu’il faisait. Dans la droite ligne des gouvernements français précédents, mais de manière plus déclarée ou moins honteuse, il associe au nom de l’Europe la violence économique la plus crue et la plus cynique contre les salariés, les retraités, les fonctionnaires et les « assistés » et la violence policière la plus systématique contre les manifestations d’opposants, comme on l’a vu notamment à Notre-Dame-des-Landes, mais aussi contre les migrants. Toutes les manifestations syndicales ou étudiantes, même les plus pacifiques, sont systématiquement réprimées par une police suréquipée, dont les nouvelles manœuvres et techniques de force visent à terroriser ceux qui manifestent et à effrayer le reste de la population. Le cas Macron est des plus intéressants pour compléter la figure du nouveau néolibéralisme. Poussant au plus loin l’identification de l’État à l’entreprise privée au point de vouloir faire de la France une « start-up nation », il ne cesse de centraliser le pouvoir dans ses mains et va jusqu’à promouvoir un changement constitutionnel qui validera l’affaiblissement du parlement au nom de « l’efficacité ». La différence avec Sarkozy est sur ce point manifeste : alors que ce dernier multipliait les déclarations provocatrices tout en affectant un style « décontracté » dans l’exercice de sa fonction, Macron entend redonner tout son lustre et toute sa solennité à la fonction présidentielle. Il conjugue ainsi un despotisme d’entreprise et une mise au pas des institutions de la démocratie représentative au profit du seul exécutif. On a parlé à juste titre de « bonapartisme » à son égard, non seulement par la manière dont il a pris le pouvoir en balayant les partis de gouvernement anciens, mais aussi à cause de son mépris affiché pour tous les contre-pouvoirs. La nouveauté qu’il a introduite dans cette vieille tradition bonapartiste est justement une véritable gouvernance d’entreprise. Le macronisme est un *bonapartisme managérial*.

**Le recours à la loi contre la démocratie**

Nous avons en réalité affaire à *l’exacerbation du néolibéralisme* conjuguant la plus grande liberté du capital et les attaques de plus en plus profondes contre la démocratie libérale-sociale. Faut-il se contenter de reprendre le lieu commun critique selon lequel « l’état d’exception est devenu la règle » ? A l’argument d’origine schmittienne de « l’état d’exception permanent », qui suppose une suspension pur et simple de l’État de droit, on doit opposer les faits observables : c’est par la *légalisation* des mesures de la guerre économique et policière que s’implante et se cristallise le nouveau gouvernement néolibéral. . L’une des mesures les plus emblématiques de Macron n’a-t-elle pas été l’introduction en octobre 2017 dans la loi ordinaire des mesures « exceptionnelles » de l’état d’urgence mis en place après les attentats de novembre 2015 ?

Puisque les crises sociales, économiques et politiques sont permanentes, c’est à la législation d’instituer les règles dont la validité permanente permettra aux gouvernements d’y répondre à tout moment, voire même de les prévenir. C’est ainsi que les crises et les urgences ont permis la naissance de ce qu’Harcourt appelle un « nouvel état de légalité », qui légalise ce qui n’était jusque-là que mesures d’urgence ou réponses conjoncturelles de politique économique ou sociale[[6]](#footnote-6). Plutôt qu’un état d’exception qui fonctionne en opposant règles et exception, nous avons affaire à une transformation progressive et assez subtile de l’État de droit qui a intégré dans sa législation la situation de double guerre, économique et policière, dans laquelle les gouvernements nous ont conduits. La doctrine néolibérale avait déjà élaboré le principe d’une telle conception de l’« Etat de droit ». Ainsi Friedrich Hayek subordonnait-il explicitement l’« Etat de droit » à la « loi » : dans son esprit la « loi » désigne non n’importe quelle règle, mais exclusivement ce type de règles de conduite qui sont également applicables à tous, y compris aux personnes publiques. Ce qui caractérise en propre la loi, c’est donc l’universalité formelle qui exclut toute forme d’exception. En d’autres termes, il s’agit de produire non un système d’exception, mais plutôt un système de règles qui prohibe l’exception. Et comme la guerre économique et policière est sans fin et réclame toujours plus de mesures de coercition, la légalisation des mesures de guerre économique et policière ne peut que s’étendre au-delà de toutes limites. L’État de droit n’est pas aboli de l’extérieur, il est détruit de l’intérieur afin de devenir une arme de guerre contre les populations. Le projet de loi de Macron sur la réforme des retraites est à cet égard exemplaire : conformément à l’exigence de l’universalité formelle, son principe est qu’un euro cotisé donne exactement le même droit à tous, quelle que soit sa condition sociale. En vertu d’un tel principe, il est donc interdit de prendre en compte la pénibilité des conditions de travail dans le calcul des points de retraite. Là encore, la différence entre Sarkozy et Macron saute aux yeux : alors que le premier faisait adopter loi sur loi sans que des décrets d’application suivent, le second est très soucieux de l’application des lois. Là se situe la différence entre « réformer » et « transformer » chère à Macron : la transformation néolibérale de la société requiert la continuité de l’application dans le temps et ne peut se satisfaire d’effets d’annonce sans lendemain. Le redoublement de la formule « nouveau néolibéralisme » (« néo » signifiant nouveau) n’est donc pas à entendre au sens d’une rupture avec le néolibéralisme, mais au sens d’un retournement agressif contre la démocratie libérale. Au fond, le nouveau néolibéralisme est la continuation de l’ancien en pire.

1. Eric Fassin, “Le moment néofasciste du néolibéralisme”, *Mediapart*, 29 juin 2018, https://blogs.mediapart.fr/eric-fassin/blog/290618/le-moment-neofasciste-du-neoliberalisme [↑](#footnote-ref-1)
2. Cf. Henry Giroux, “Neoliberal Fascism and the Echoes of History », https://www.truthdig.com/articles/neoliberal-fascism-and-the-echoes-of-history/; Robert O. Paxton, *The Anatomy of Fascism*, Alfred A. Knopf, New York, 2004. [↑](#footnote-ref-2)
3. Robert O. Paxton : « Le régime de Trump est une ploutocratie », *Le Monde*, 6 mars 2017. [↑](#footnote-ref-3)
4. Cf. Emilio Gentile, *Qu’est-ce que le fascisme ? Histoire et interprétation*, Folio, Gallimard, 2004. [↑](#footnote-ref-4)
5. Cf. Robert Kuttner, *Can Democracy Survive Glogal Capitalism ?,* WW. Norton & Compagny, New York/London, 2018. [↑](#footnote-ref-5)
6. Bernard E. Harcourt, *The Counterrevolution How Our Government Went to War against its Own Citizens*, Basic Books, New York, 2018, p. 213 et *sq*. [↑](#footnote-ref-6)